REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE MESLAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17/2023 – PLAN DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITI NERAIRES – INSCRIPTION DU CIRCUIT PEDESTRE DE LA MONNERIE

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023

Présents (13) : Mesdames DELATTAIGNANT Marion, DE L'ECLUSE Anne-Sophie, LE MEUR Isabelle, PEUDEVIN Evelyne, Messieurs DELPY Jérôme, GERARD Jean-Pierre, GASNIER Richard, GIRARDI Patrick, GUERIN Pierre-Alain, GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MULTEAU Dimitri, ODONNAT Cédric
Absent excusé (1) : Mme BECKER Corinne qui donne pouvoir à Mme PEUDEVIN Evelyne
Absent (1) : Monsieur HELTZLE Jérôme

M. GIRARDI Patrick est désigné secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions des articles L311-1 à 311-6 du Code du Sport, le Département de Loir-et-Cher élabore la Plan Départemental des Espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatif aux sports et activités de nature.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR), donne son accord:

- Pour l'inscription au PDESI de l'itinéraire figurant au plan annexé à la présente délibération, au regard de la réglementation susceptible de régir la pratique des sports de nature sur le territoire communal,
- Pour l'inscription au PDESI des voies dont la commune est propriétaire, figurant au plan annexé à la présente délibération,
- Sur l'avenant n° 2 à la convention du 21 janvier 2020, à intervenir entre la Commune et le Département et autorise M. Le Maire à le signer.

Fait à Mesland, le 12 avril 2023,
Le Maire,
Philippe GUETTARD

Le Secrétaire de séance,
Patrick GIRARDI

Acte rendu exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2023
et de son affichage en mairie le 12/04/2023
Le Maire,
Philippe GUETTARD

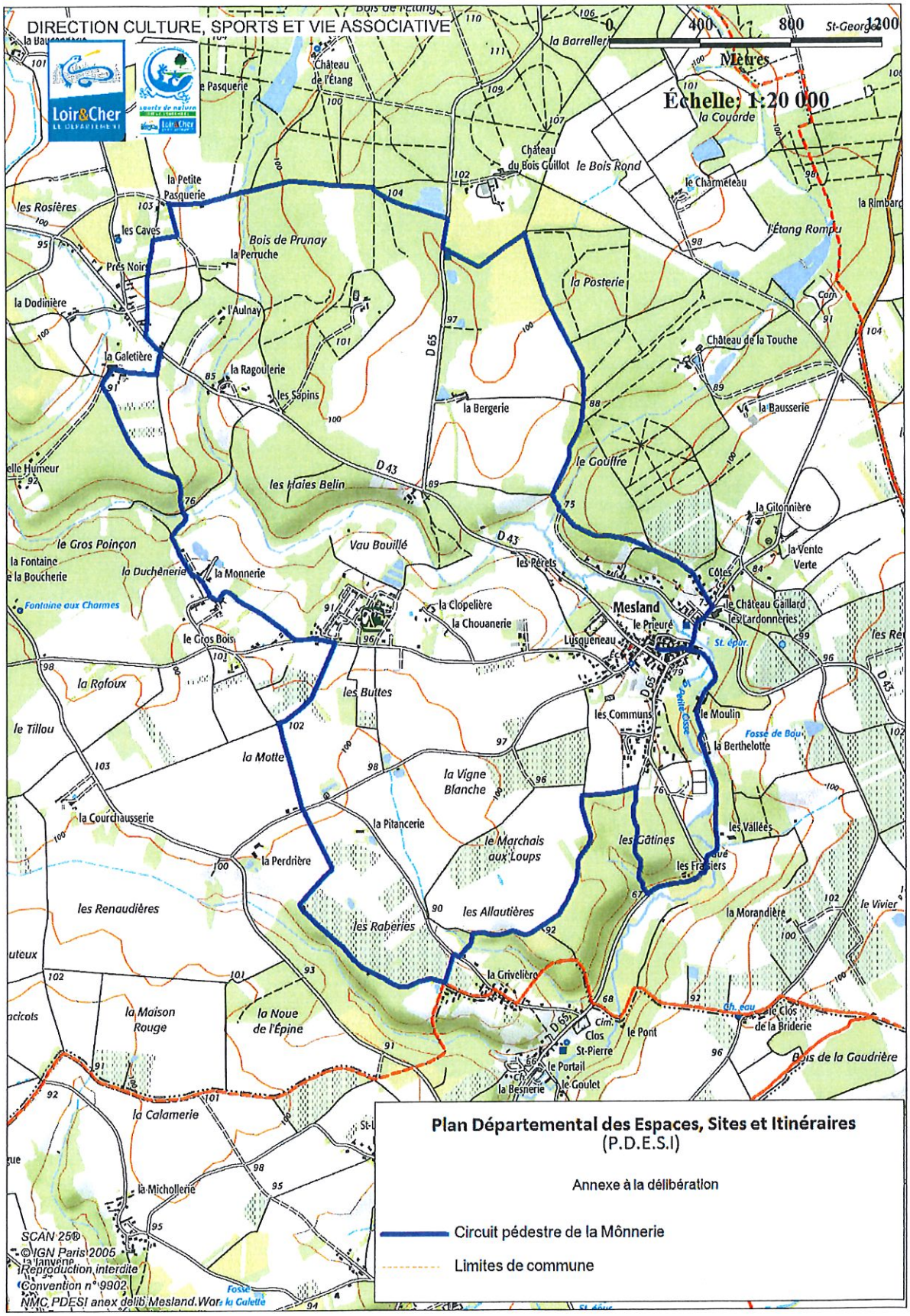
DIRECTION CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
Loir&Cher
0
400
800
1200
Mètres
Échelle: 1:20 000
Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
(P.D.E.S.I)
Annexe à la délibération
Circuit pédestre de la Mônnerie
Limites de commune
SCAN 25®
©IGN Paris 2005
Reproduction interdite
Convention n° 9902
NMC PDESI anex delib Mesland.Wor
Mesland
la Petite Pasquerie
les Rosières
les Caves
Près Noirs
la Dodinière
la Galetière
la Ragoulerie
les Sapins
Bois de Prunay
la Perruche
l'Aulnay
la Bergerie
la Posterie
le Gouffre
les Haies Belin
le Gros Poinçon
la Fontaine
la Boucherie
la Duchênerie
la Monnerie
Fontaine aux Charmes
le Gros Bois
la Roloux
le Tillou
la Motte
les Buttes
Vau Bouillé
la Clopelière
la Chouanerie
les Pérets
Lusqueneau
le Prieuré
les Communs
le Moulin
la Berthelotte
la Vigne Blanche
la Courchausserie
la Pitancerie
la Perdrière
le Marchais aux Loups
les Gâtines
les Vallées
les Renaudières
les Raberies
les Allautières
la Morandière
la Grivelière
la Maison Rouge
la Noue de l'Épine
la Calamerie
la Michollerie
le Clos de la Briderie
le Pont
le Portail
le Goulet
la Besnerie
Bois de la Gaudrière
le Château de la Touche
la Bausserie
la Gilonnière
la Vente Verte
le Château Gaillard
les Lardonnières
le Charmeteau
l'Étang Rompu
la Couarde
le Bois Rond
Château du Bois Guillot
Château de l'Étang
la Barrellerie
St-Georges
D 65
D 43

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE MESLAND

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/2023 - : TRAVAUX DE VOIRIE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023

Présents (13) : Mesdames DELATTAIGNANT Marion, DE L'ECLUSE Anne-Sophie, LE MEUR Isabelle, PEUDEVIN Evelyne, Messieurs DELPY Jérôme, GERARD Jean-Pierre, GASNIER Richard, GIRARDI Patrick, GUERIN Pierre-Alain, GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MULTEAU Dimitri, ODONNAT Cédric
Absent excusé (1) : Mme BECKER Corinne qui donne pouvoir à Mme PEUDEVIN Evelyne
Absent (1) : Monsieur HELTZLE Jérôme

M. GIRARDI Patrick est désigné secrétaire de séance.

De la consultation réalisée auprès de trois entreprises de BTP (Vernat TP, BSTP et Colas), il résulte que les offres les mieux-disantes sont respectivement les suivantes :

- Entreprise BSTP pour la Route de Fleuray, la route de Monteaux et la Rue de la Poste/Place de l'Eglise pour un montant de 67 183.25 € HT (80 619.90 € TTC),
- Entreprise Colas pour le Chemin du Lieu-dit Les Héros au Clos de la Lussaudière pour un montant de 8 663.20 € HT (10 395.84 €HT).

L'entreprise Vernat TP n'a pas déposé d'offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 voix POUR):

- d'accepter les offres des entreprises BSTP et Colas à hauteur des montants énumérés ci-dessus,
- de charger Monsieur le Maire d'engager les dépenses inscrites au budget et d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Mesland, le 12 avril 2023,
Le Maire,
Philippe GUETTARD

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)

Le Secrétaire de séance,
Patrick GIRARDI

Acte rendu exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2023
et de son affichage en mairie le 12/04/2023
Le Maire,
Philippe GUETTARD

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE MESLAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2023
Objet : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR CREATION D'UN POLE PETITE SALLE INTERGENERATIONNELLE, AGENCE POSTALE, POINT D'ACCUEIL NUMERIQUE, POINT LECTURE ET MICRO-CRECHE

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023

Présents (13) : Mesdames DELATTAIGNANT Marion, DE L'ECLUSE Anne-Sophie, LE MEUR Isabelle, PEUDEVIN Evelyne, Messieurs DELPY Jérôme, GERARD Jean-Pierre, GASNIER Richard, GIRARDI Patrick, GUERIN Pierre-Alain, GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MULTEAU Dimitri, ODONNAT Cédric
Absent excusé (1) : Mme BECKER Corinne qui donne pouvoir à Mme PEUDEVIN Evelyne
Absent (1) : Monsieur HELTZLE Jérôme

M. GIRARDI Patrick est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé par délibération 07/2021 du 25/01/2021 de lancer une étude de faisabilité de création d'un pôle « Petite salle intergénérationnelle, agence postale, point d'accueil numérique, point lecture, micro-crèche » et de solliciter l'accompagnement renforcé de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Plusieurs réunions ont eu lieu et une présentation du projet a été faite en Préfecture le 14/04/2022.

Pour définir le programme, un devis de prestation qui s'élève à un montant de 12 600.00 € HT (15120.00 € TTC) a été demandé au groupement SATIVA-TAÏGA-ACMO dans le cadre d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) des espaces publics lancé par Agglopolys au profit des communes de moins de 3000 habitants. La Commune de Monteaux avec laquelle il était envisagé de faire fonctionner la micro-crèche ayant décliné la proposition au regard du coût de fonctionnement prévisionnel, il a été décidé par délibération 25/2022 du 13/09/2022 de surseoir au projet de micro-crèche, tout en poursuivant le projet d'aménagement des autres services.

De récentes présentations et animations menées par Agglopolys dans le cadre de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités membres, la participation de la commune au dernier Comité de pilotage du 27/03/2023 du Relais Petite Enfance de Veuzain-sur-Loire (RPE – ex RAM), une rencontre avec une porteuse de projets micro-crèche sur le territoire d'Agglopolys ont apporté des éléments nouveaux et relancé le débat. Du diagnostic territorial Petite Enfance du RPE (Chaumont-sur-Loire, Mesland, Monteaux, Valloire-sur-Cisse et Veuzain-sur-Loire), il ressort une offre de garde globalement satisfaite par les assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire, mais un manque global d'accueil collectif et un fort déficit d'offre de garde sur le secteur Mesland/Monteaux. La population des assistant(e)s maternel(le)s est par ailleurs vieillissante et son renouvellement est très déficitaire. Ces éléments rendent pertinent la relance du projet de pôle incluant une micro-crèche.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 voix POUR) :

- accepte le devis d'Assistance à Maître d'Ouvrage d'un montant de 12 600.00 € HT (15 120.00 € TTC) présenté par le groupement Sativa Paysage - AUD Atelier Taïga - ECMO,
- autorise M. le Maire à passer commande et engager la dépense correspondante inscrite au budget principal 2023,
- sollicite le concours d'Agglopolys pour une aide financière à hauteur de 40 % du montant HT, plafonnée à 4000.00 €,
- valide le plan de financement présenté ci-dessous :

Nature de prestation	Montant € HT	FINANCEMENT		
		Financeurs	%	Montant €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour création du pôle « Petite salle intergénérationnelle, agence postale, point d'accueil numérique, point lecture, micro-crèche »	12 600.00	Agglopolys	31.75	4 000.00
		Commune	68.25	8 600.00
		TOTAL	100.00	12 600.00

Fait à Mesland, le 12 avril 2023,
Le Maire,
Philippe GUETTARD

Le Secrétaire de séance,
Patrick GIRARDI

Acte rendu exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2023 et de son affichage en mairie le 12/04/2023
Le Maire,
Philippe GUETTARD

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE MESLAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/2023
Objet : FEU D'ARTIFICE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023

Présents (13) : Mesdames DELATTAIGNANT Marion, DE L'ECLUSE Anne-Sophie, LE MEUR Isabelle, PEUDEVIN Evelyne, Messieurs DELPY Jérôme, GERARD Jean-Pierre, GASNIER Richard, GIRARDI Patrick, GUERIN Pierre-Alain, GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MULTEAU Dimitri, ODONNAT Cédric
Absent excusé (1) : Mme BECKER Corinne qui donne pouvoir à Mme PEUDEVIN Evelyne
Absent (1) : Monsieur HELTZLE Jérôme

M. GIRARDI Patrick est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique qu'il a demandé un devis au prestataire SARL PYRO CONCEPT de NAZELLES (37) pour un tir de feu d'atifice le soir du 13 juillet 2023 et qu'il a réuni la Commission Evènementiel pour arrêter une proposition de choix parmi les ' tableaux pyrotechniques proposés.

Après avoir pris connaissance du programme et recueilli l'avis de la Commission Evènementiel, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 voix POUR), d'acheter à la SARL PYRO CONCEPT de NAZELLES (37) un programme pyrotechnique avec prestation de tir par artificiers professionnels incluse, pour un montant de 3 190.00 € HT (3 480.00 € TTC) comprenant une prestation de base et deux options complémentaires offertes, et donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire. La dépense est prévue au budget fonctionenment 2023.

Fait à Mesland, le 12 avril 2023,

Le Maire,
Philippe GUETTARD

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)

Le Secrétaire de séance,
Patrick GIRARDI

Acte rendu exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2023
et de son affichage en mairie le 12/04/2023
Le Maire,
Philippe GUETTARD

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE MESLAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/2023
Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023

Présents (13) : Mesdames DELATTAIGNANT Marion, DE L'ECLUSE Anne-Sophie, LE MEUR Isabelle, PEUDEVIN Evelyne, Messieurs DELPY Jérôme, GERARD Jean-Pierre, GASNIER Richard, GIRARDI Patrick, GUERIN Pierre-Alain, GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, MULTEAU Dimitri, ODONNAT Cédric
Absent excusé (1) : Mme BECKER Corinne qui donne pouvoir à Mme PEUDEVIN Evelyne
Absent (1) : Monsieur HELTZLE Jérôme

M. GIRARDI Patrick est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose de voter des subventions aux associations au titre de l'exercice 2023 en complément de celles déjà attribuées par délibération du 09/2023 du 14/02/2023. Après étude des demandes formulées et débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 voix POUR), les subventions suivantes :

Amicale des Sapeurs-Pompiers Mesland-Monteaux	: 200.00 €
Ensemble et Solidaires UNRPA	: 400.00 €
MFR La Grange de Bressuire (79) - 1 élève de Mesland	: 80.00 €
Association Vallée de la Cisse	: 80.00 €

TOTAL	**760.00 €**

M. le Maire est chargé de l'exécution du versement de ces subventions aux associations.

Fait à Mesland, le 12 avril 2023,
Le Maire,
Philippe GUETTARD

Le Secrétaire de séance,
Patrick GIRARDI

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)

Acte rendu exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2023
et de son affichage en mairie le 12/04/2023
Le Maire,
Philippe GUETTARD

MAIRIE de MESLAND 41150 (LOIR et CHER)